



# TARIFS 2025

## TRAITEMENT DES SALAIRES ET DES OBLIGATIONS SOCIALES DES ENTREPRISES

Vous êtes employeur·euse dans le spectacle vivant, la musique, l'audiovisuel, la restauration, les jeux vidéos, l'économie sociale et solidaire, l'animation, le sport, la restauration ? Notre service paie peut réaliser la paie de vos salarié·es (intermittent·es du spectacle, CDI, CDD, CDDU de régime général, stagiaires, pigistes, extras, auteur·trices, etc). Nous vous conseillons et accompagnons dans l'ensemble de vos procédures d'employeur·euses.

### Vos conseiller·ères

Anne-Joa Doche • Clément Lim • Lydiane Djinou • Mahawa Condé • Rémi Chauvot  
Magali Rossi • Sarah Thiébaud

Contact : 04 67 84 58 09 / [social@illusion-macadam.fr](mailto:social@illusion-macadam.fr)

### TARIFICATION par tranches pour les salariés intermittents

Nombre de fiches de paie	Prix par bulletin (HT)
Les 30 premières du trimestre	16,50€
À partir de la 31 <sup>e</sup> du trimestre	12,50€
À partir de la 51 <sup>e</sup> du trimestre	8,50€

### TARIFICATION pour les salariés permanent·es (au régime général)

Prix par bulletin (HT)	25€
------------------------	-----

## Cette tarification comprend :

### Pour tout·es

Déclaration des charges sociales (DSN) et OPCO (AFDAS, Uniformation, taxe apprentissage, etc.)

En cas d'embauche de salarié·es étranger·ères, édition de l'état trimestriel de la retenue à la source

Édition de l'état de la taxe sur les salaires

Sur demande : établissement des tableaux récapitulatifs annuels, des tableaux annuels des effectifs, des états récapitulatifs mensuels des cotisations par organisme

Sur demande : édition des états annuels de déclaration d'impôt sur le revenu des salarié·es

Sur demande, ces prestations sont incluses dans la limite du raisonnable :

- simulations (net / brut / coût employeur)
- édition des fichiers d'export des écritures comptables mensuelles
- édition des livres de paie

Dépôt des documents de paie (bulletin de salaire, AEM, CS) sur TRANSAT (espace salarié personnalisé et sécurisé)

### Pour les intermittent·es

Établissement et édition des bulletins de salaire

Établissement, édition et transmission des Attestations d'Emploi Mensuelles Pôle Emploi (AEM)

Établissement, édition et transmission des certificats d'emploi Congés Spectacles (CS)

### Pour les permanent·es

Établissement et édition des fiches de paie avec suivi des congés pour les salarié·es permanent·es

Traitement en paie des avis à tiers détenteur

Attestations et déclarations événementielles : maladie, activité partielle, maternité/paternité, accident du travail, temps partiel thérapeutique

## Prestations non comprises dans la tarification ci-dessus :

Prestations	Prix (HT)
Forfait frais d'ouverture (collecte des informations, création et paramétrage de la structure sans adhésion aux organismes sociaux)	150€
Forfait frais d'ouverture pour une nouvelle structure (adhésion aux organismes sociaux sauf DGFIP)	200€
Reprise de paies	Sur devis
DSN mensuelle à néant	9€ / mois
Modifications d'un bulletin de salaire après dépôt de la DSN et des AEM	50€ / heure travaillée sur le dossier
Établissement des DPAE et contrats de travail des salarié·es intermittent·es	10€ / contrat et/ou DPAE
Acte procédure juridique (sur devis) : courrier, procédure de licenciement, rupture conventionnelle...	50€ / heure
Traitements des fins de contrats au régime général (de plus d'1 mois) : édition des documents de sortie (attestation employeur, certificat de travail, reçu pour solde de tout compte), etc.	25€ / salarié·es
Rédaction des contrats CDI et CDD du régime général et DPAE	50€ / par contrat
Rédaction d'avenants au contrat de travail	25€ / par avenant
Décompte de droits d'auteur	20€ / par décompte
Déclaration trimestrielle et annuelle artiste auteur	20€ / par déclaration
Déclarations AGEPRO (cotisations conventionnelles : Thalie Santé, CASC-SVP, FNAS, CPNEF-AV, CCHSCT, AGPPFA, APEP...)	20€ / par intervention
Signature électronique	2€ / signature